

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

ANNONCES, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
En ad. 16
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

9 Mai 1884.

Chronique générale.

Déterminer avec précision le caractère général des scrutins qui viennent d'avoir lieu dans toute la France pour le renouvellement des conseils municipaux, ne sera possible que dans quelques jours. Dès à présent, toutefois, les informations reçues à Paris permettent de se faire une idée approximative du sens dans lequel s'est manifestée l'opinion publique.

Nous avons la satisfaction de constater un réveil énergique du sentiment conservateur. Les fortunes ont été diverses. Ici, les conservateurs ont remplacé leurs adversaires en possession depuis plusieurs années; là, ils ont simplement réussi à maintenir des situations acquises. Ailleurs, ils sont, à défaut d'un succès, arrivés à grouper un nombre de voix plus considérable que précédemment.

En somme, les résultats généraux sont bons pour la cause conservatrice et propres à affermir toutes les espérances, à condition qu'on y voie un motif de plus en faveur de l'unité et de l'énergie d'action.

Le premier pas est fait. En avant, conservateurs; l'avenir est à nous.

Les ministres présents à Paris ont tenu hier matin un conseil de cabinet sous la présidence de M. Jules Ferry.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, a communiqué à ses collègues les derniers rapports des préfets sur les résultats des élections municipales.

Il résulte de ces rapports que les radicaux et les conservateurs, suivant les régions, ont gagné du terrain.

Le président du conseil a ensuite entretenu la réunion de la question égyptienne.

Des avis officiels adressés au gouvernement annoncent que la Turquie adhère en principe à la réunion d'une conférence d'ambassadeurs.

Le garde des sceaux a fourni des explications sur l'état du projet d'extension de la compétence des juges de paix.

Voici que l'on prépare déjà l'opinion à un ajournement de la discussion du budget à la session d'automne.

Au début de la session comme au lendemain de la nomination de la commission des finances du Sénat et de la commission du budget à la Chambre, les membres du gouvernement avaient solennellement promis qu'ils useraient de toute leur influence pour que le budget fût discuté de très-bonne heure au cours de la session d'été. Cette promesse a été faite à plusieurs reprises, notamment aux sénateurs qui se plaignaient, non sans raison, de n'avoir que quelques jours *in extremis* pour étudier et voter des budgets de cette importance.

Mais les promesses du gouvernement et rien, c'est exactement la même chose.

Les feuilles ministérielles nous disent aujourd'hui que les rapports ne seraient pas prêts pour la rentrée; que d'ailleurs, si les deux Chambres se mettent d'accord, la réunion du Congrès mettra forcément obstacle à toutes les réunions de commission comme aux séances des Chambres, si bien que la commission du budget ne pourra reprendre ses travaux qu'après la clôture des délibérations du Congrès. Cela retardera d'autant le dépôt des rapports qui ne pourra être effectué que dans le courant de juillet, c'est-à-dire quelques jours avant les grandes vacances. Et si les Chambres ne se mettent pas d'accord, et si le Congrès ne se réunit pas, n'ayons crainte, on trouvera autre chose pour retarder le budget et empêcher que l'opposition à la Chambre et au Sénat puisse, par la discussion, éclairer un peu cette eau trouble où il fait si bon pêcher.

On dément que le gouvernement veuille demander l'ajournement de la discussion de la loi militaire, mais on ne dément pas qu'il ne fasse demander cet ajournement par quelques-uns de ses députés. Ce n'est pas un ajournement de cette loi antipatriotique qu'il faut demander, mais un retrait pur et simple. Le provisoire et l'incertitude tuent notre armée.

L'Echo de Paris publie les renseignements suivants au sujet de la révision:

« Au nombre des amendements à la Constitution que l'on prévoit, il en est deux qui semblent avoir quelques chances d'être adoptés.

» Le premier porte sur le droit de dissolution; on proposerait, si ce droit est conservé, que le Président de la République soit seul à l'exercer, sous la responsabilité des ministres, et que le Sénat n'ait plus à intervenir.

» Le second amendement tend à réduire à cinq ans la durée des pouvoirs du Président de la République; il serait bien entendu que les pouvoirs de M. Jules Grévy seraient renouvelés pour une période de cinq ans à dater de la révision.

» Ces deux amendements seront, dit-on, appuyés par la gauche radicale et par l'union républicaine.

Les grévistes de la Compagnie d'Anzin qui avaient été frappés de peines correctionnelles par le tribunal de Valenciennes ont trouvé grâce devant la clémence du Président de la République.

Nous apprenons, dit la Lanterne, que M. Grévy signera la grâce de tous les condamnés, à l'exception d'un ou deux.

M^r Bouange, évêque de Langres, a succombé avant-hier aux suites de la maladie dont il était atteint.

M^r Guillaume-Marie Bouange était né le 19 janvier 1814, à Aurillac. Il était curé de

cette ville lorsqu'il fut appelé, en 1877, à l'évêché de Langres. Préconisé dans le Consistoire du 21 septembre, il fut sacré à Aurillac le 18 novembre et prit possession le 3 décembre suivant.

Veut-on se faire une idée du ton que prend la polémique en Corse?

On sait qu'un journal de Bastia, le *Colombo*, avait accusé M. Laguerre de s'être rendu à un banquet organisé en son honneur dans cette ville par un certain nombre de bonapartistes militants. M. Laguerre opposa un démenti formel à cette allégation. Le *Colombo*, dans un article signé: « la rédaction », lui répond:

« Monsieur, quand on ne se respecte pas soi-même, on n'a aucune raison de réclamer le respect d'autrui.

» Aussi, sortant de notre réserve habituelle, nous sommes en droit de vous dire: Vous êtes un menteur et un comédien, vous qui venez sans pudeur et sans vergogne nier effrontément l'évidence.

» Vous êtes l'aberration du suffrage universel et la honte du Parlement français, car vous soufflez impudemment tout ce qu'il y a de plus sacré: la vérité.

» Vous êtes la parodie grotesque du législateur et vous déshonorez les électeurs qui vous ont élu député.

» A Venise, on vous aurait appelé Arlequin; à Rome, Pasquin; à Milan, Paillasse; à Bologne, Gianduja; à Naples, Polichinelle; à Florence, Stenterello; en France, couvrons-nous la face de honte, vous êtes un représentant du peuple.

UN AGENT DIPLOMATIQUE AMI DES PRUSSIENS.

Les journaux républicains ont lancé depuis quelques jours une accusation extrêmement grave contre un de nos agents à l'étranger. Le fait incriminé est tellement inqualifiable que bien qu'il fût attesté par des hommes dont la parole ne peut être mise en doute, nous avons cru, avant de le

rejoindre; nous la rejoindrons un jour, à la condition de l'avoir mérité, dans cet autre monde inconnu, mais certain, où Dieu réunit les âmes.

En attendant, l'orpheline sentait autour d'elle un grand vide. Son père avait été le compagnon, l'unique ami de sa jeunesse. Quelle autre affection remplacerait celle-là! Il y avait Raoul... il y avait Armand... mais comme éloignés et confondus dans une même brume qu'à l'expiration du deuil.

Le testament du baron partageait entre sa fille et son neveu les trois quarts de l'immense fortune qu'il laissait. Un douaire des plus honorables était réservé à la baronne. Quant au reste, il se répartissait entre quelques légataires, collectifs ou particuliers, au nombre desquels le comte Armand de Trévelec figurait pour cent obligations de la compagnie Van Leys.

Cette société, par une clause spéciale de ses statuts constitutifs, se liquidait de fait à la mort de son fondateur, à moins toutefois que les associés ne s'y opposassent. S'ils le demandaient, au contraire, les usines devaient être immédiatement vendues, à la charge pour l'acquéreur de rembourser, dans le délai d'un mois, ceux des actionnaires qui l'exigeraient. Les héritiers restaient libres, ou de réaliser la succession, ou d'appartenir à la société nouvelle. Mais ce ne serait plus la compagnie Van Leys.

— Empêchons cela, résolut Armand, quand ce

ne serait que par respect pour la mémoire du défunt. Il a voulu nous affranchir des responsabilités éventuelles... acceptons-les bravement, et groupés quand même autour du drapeau qui continuera de porter son nom!

Il ne songeait nullement à sa position personnelle, il ne pensait qu'à Raoul. Son oncle n'avait-il pas souhaité qu'il le remplaçât, considérant l'obligation du travail et du devoir comme une garantie pour le bonheur de celle qui s'appellerait M^{me} de Brassac?

Amis et parents lui semblaient devoir être tellement d'accord sur ce point qu'il ne souleva pas même la question; il attendit.

On ne tarda pas à savoir qu'une compagnie s'était formée d'avance. Elle se composait des anciens dissidents, ralliés par Morales, qui en était le chef. A son instigation, dès le lendemain des obsèques, la demande de vente avait été déposée au tribunal.

En sa qualité de légataire de cent actions, le comte de Trévelec reçut, ainsi que le marquis, une invitation d'avoir à se prononcer pour ou contre. Vainement il voulut se concerter avec Raoul. Celui-ci, non moins affairé qu'il l'était lui-même, éluda l'entretien.

— Chacun sa liberté! finit-il par répondre, et même avec un certain embarras.

Le jour où le délai de rigueur expirait, Armand

avoua devant son père qu'il n'avait pas encore signé.

— Ni moi non plus, dit le marquis; allons ensemble!

Le registre leur fut présenté. Parmi les signatures réclamant la vente immédiate, et de beaucoup les plus nombreuses, Armand reconnut, non sans une vive surprise, celles de Noémie, de Raoul, de Joubert et de quelques autres amis du défunt.

— Il paraît, dit le marquis, que voilà le bon côté. Je m'y range...

Et, dans ce même sens, il signa.

— Mais, observa son fils, de plus en plus étonné, mais que deviendra le nom de Van Leys?... Il y a, dans cette apparente défection, presque de l'ingratitude... Et moi, du moins, j'aurai protesté... Ne m'en veuillez pas, mon père.

— Agis suivant ta conscience! répliqua celui-ci. Mais sois sans crainte, et garde-toi d'accuser les autres... Tout est bien qui finit bien... Tu verras... Aie confiance!

Il y avait dans ces paroles, et sur la physionomie narquoise du vieux gentilhomme, quelque chose de mystérieux, une telle loyauté, une telle assurance, que son fils ne se permit pas d'insister. Sa signature figura dans l'autre camp, voilà tout.

La semaine s'écoula sans autre éclaircissement. Armand rendit plusieurs visites à Noémie, mais ce n'était pas avec elle qu'il fallait aborder la question

33 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XV. — SOUVENIR DE LA DAME BLANCHE.

Les funérailles du baron Van Leys sont demeurées légendaires. Tout un peuple y assista. Peu d'hommes furent regrettés, furent pleurés comme lui. Sa mémoire reste en honneur dans les ateliers. En voilà un, y dit-on, qui était vraiment notre ami! Parmi ceux qui l'ont plus intimement connu, au sein de sa famille, c'est de la vénération. Faut-il parler de la douleur de Noémie!... Elle fut profonde, elle devait être éternelle. Après les larmes sans cesse renaissantes, après la blessure qu'un rien fait ressaigner, le culte d'un pieux souvenir persisterait dans son cœur. La mort ne sépare que les indifférents. Quand deux êtres se sont sincèrement aimés, celui qui s'en va ne quitte l'autre qu'à demi. Son image est toujours là. On la revoit en rêve; on s'en approche par la pensée, par la prière. Elle revit en nous. La chère ombre nous précède et nous appelle... Nous aspirons à la

publier, devoir attendre les explications du gouvernement. Mais le gouvernement s'obstinant à garder le silence, nous n'avons plus de raison pour ne pas mettre le fait sous les yeux de nos lecteurs.

M. le directeur des *Nouvelles* a eu une entrevue avec le général Tevis qui a bien voulu lui donner des renseignements sur la correction qu'il a infligé au citoyen Poitevin, agent diplomatiques de M. Ferry, chancelier ou consulat de France à New-York.

« Le général Tevis, dit M. Grimblot, est un Américain qui a vaillamment servi la France pendant la guerre de 1870 et qui a été fait officier de la Légion d'Honneur. Il revenait de New-York en France sur le paquebot-poste la *Normandie* en compagnie forcée du susdit Poitevin. Celui-ci affichait des opinions républicaines très-bruyantes. On le laissait dire par courtoisie; mais un beau matin la conversation vint à tomber, pendant le déjeuner, sur la guerre franco-allemande, et l'agent de M. Ferry se mit à dire: « Oh! les Français n'ont eu que ce qu'ils méritent et mes sympathies ont toujours été pour le peuple allemand, avant, pendant et après la guerre. »

M. Tevis, à cette honteuse sortie, répondit par le mot *misérable*, et M. le marquis de Fraysses, commandant du paquebot, fit sortir de table le diplomate ferrychon en lui enjoignant de ne plus se représenter dans la grande salle. Le Poitevin obéit, mais déclara qu'il demanderait réparation du mot *misérable* dès qu'on serait à terre. M. Tevis lui envoya son adresse à Paris et le nom de deux de ses amis, ajoutant que si le 4^{er} mai il n'avait pas reçu avant midi des nouvelles de M. Poitevin, il en enverrait prendre par ses amis au Grand-Hôtel, où celui-ci avait dit vouloir descendre. Bien entendu M. Tevis n'entendit plus parler de M. Poitevin, et ses témoins s'étant présentés au Grand-Hôtel, il leur fut répondu que ce nom ne figurait pas sur les registres de l'hôtel. Le drôle était doublé d'un lâche. C'est de rigueur.

Mais sait-on ce qui va advenir de cette aventure constatée par des procès-verbaux dressés à bord de la *Normandie*? M. Ferry va mettre à la porte son Poitevin, pensera-t-on. Espérons-le. Il paraît que Poitevin, qui a épousé une Allemande, est très en cour au quai d'Orsay. Il ne retournera pas à New-York, il est vrai, par prudence pour ses oreilles, mais s'il allait être nommé prochainement consul à Dantzig!

D'après les *Tablettes*, le ministère des affaires étrangères aurait ordonné une enquête relativement à ce sieur Poitevin.

Il paraît, dit la *France*, que ce germanophile est invisible depuis son arrivée au Havre. On le recherche partout sans réussir à le trouver.

On annonce qu'aussitôt qu'il sera prouvé que le sieur Poitevin et le chancelier du consulat français de New-York ne font qu'une seule et même personne, la révocation sera signée.

d'intérêt. La pauvre enfant vivait avec l'âme de son père; elle ne parlait que de lui, elle ne pensait qu'à lui. Raoul semblait absorbé par les mille détails de la liquidation, objet d'un redoublement de travail pour Armand lui-même. Il n'avait pu qu'entrevoir Joubert, non moins énigmatique que le marquis.

— Evidemment, se dit-il, on s'est concerté sans moi... on me ménage une surprise... Attendez!

Le jour de la vente arriva. Nombreuse était l'assemblée. Malgré le chiffre élevé de la mise à prix, diverses combinaisons financières se trouvaient en présence. Des escarmouches assez vives s'échangèrent entre leurs représentants. Moralès, l'un d'eux, semblait devoir l'emporter. Personne ne relevait sa dernière enchère.

Le marquis de Trévelec était resté muet jusqu'alors, et comme spectateur indifférent de la lutte. Il l'observait, il s'en amusait, chuchotant parfois au groupe dont il était entouré, — Raoul, Armand, Joubert, — quelque fine raillerie, une boutade à l'emporte-pièce. On le vit tout à coup devenir plus sérieux. Il se redressa, s'avança, regardant de son regard à la Montmorency, avec son plus hautain sourire, Diégo-Moralès, à qui les usines allaient être adjugées.

— Sept millions cinq cent mille francs... répétait le notaire. Personne ne surenchérit?... Sept millions cinq cent mille...

UN NOUVEAU MANIFESTE DU PRINCE NAPOLEON.

Le prince Napoléon a reçu la lettre qui suit, dont le *Figaro* a eu la primeur:

« Paris, 7 mai 1884.

» Monseigneur,

» Depuis plusieurs mois, nous avons l'honneur de défendre, par la parole et par la presse, la politique traditionnelle des Napoléons, politique ouverte et patriotique qui seule peut concilier l'autorité nécessaire à un grand pays avec les droits supérieurs de la souveraineté nationale.

» Si attachés que nous soyons aux Napoléons, c'est aux principes que nous nous sommes dévoués plus encore qu'à leurs représentants.

» Aujourd'hui pourtant, nous devons nous préoccuper d'allégations qui représentent le prince Victor comme hostile à cette politique, et qui s'autorisent de son nom pour combattre notre œuvre et discréditer nos efforts.

» S'il ne s'agissait que de nous, qui avons l'honneur d'entretenir souvent le prince Victor, nous croirions lui faire injure en sollicitant de lui une affirmation que nous savons superflue. Les comités napoléoniens qui l'ont vu à côté de vous, le jour où vous avez répondu par des déclarations si fermes et si précises à la résolution votée au Cirque d'Été, partagent à ce sujet notre conviction. Mais, pour la faire pénétrer dans toutes les couches de l'opinion, nous avons pensé qu'il serait bon peut-être de rechercher avec le prince Victor les moyens qu'il lui conviendrait d'employer pour mettre fin à toute équivoque. Avant de faire cette démarche, nous venons vous prier, prince, de nous donner votre assentiment.

» Daignez agréer, Monseigneur, la respectueuse expression de notre entier dévouement.

» Maurice RICHARD, E. PASCAL, LENGLE, Georges LACHAUD, Frédéric MASON, Georges POIGNANT, Eugène RENDU fils, Albert GAUTHIER (de Clagny). »

Le prince Napoléon a répondu:

« Paris, 7 mai 1884.

» Je suis très-touché de votre démarche et je vous remercie du sentiment élevé et patriotique qui l'a dictée.

» Sachant que c'est du cœur que naissent les grandes inspirations par lesquelles les masses sont remuées, vous avez compris que rien ne pourrait discréditer davantage le nom de Napoléon et en détourner l'affection du peuple que le spectacle affligeant, contre la nature et contre l'honneur, de la compétition ouverte ou sourde d'un fils avec son père.

» Vous croyez utile de vous adresser à mon fils pour obtenir des déclarations d'une loyale netteté, qui ne permettent plus à personne d'abuser de son nom et de l'opposer comme un argument à ma politique.

» Je ne saurais partager votre avis. Inter-

— Huit millions, dit tout à coup le marquis de Trévelec.

Armand ne put retenir un murmure de surprise et d'effroi.

— Mon père!... y songez-vous? Cette somme...

— Ne l'émeus pas!... lui fut-il tranquillement répondu; j'ai mes économies de Bretagne...

Et comme son antagoniste, stupéfait tout d'abord, ajoutait une nouvelle enchère, il la doubla, sans même lui laisser le temps de reprendre haleine.

Joubert, tandis que s'accroissait ainsi la lutte, Joubert disait à l'oreille d'Armand:

— Il a notre mandat, celui de la baronne et des deux héritiers. Son engagement personnel ne serait que pour un tiers...

— Un tiers!... Mais...

— Neuf millions, disait en ce moment le marquis.

Moralès était furieux. De pourpre il devenait très-pâle. Un de ses affidés, probablement à son instigation, réclama la lecture de l'article qui prescrivait, dans la huitaine, le remboursement de tous ceux des actionnaires dont ce serait la volonté. Il espérait, par un coup de massue, désarçonner son adversaire.

Mais le vieux gentilhomme ne sourcilla même pas. Imperturbable, il souriait. Il murmura:

— Comme dans le final de la *Dame Blanche*... moins la musique de Boïeldieu...

roger mon fils, ce serait le supposer capable de la félonie filiale que mes ennemis lui prêtent, en le calomniant.

» D'ailleurs, mon fils Victor a déjà trop cédé au désir d'expliquer ses sentiments. Je suis le chef de la famille des Napoléons, le seul dépositaire et le seul interprète de la tradition napoléonienne que j'ai reçue des frères de l'Empereur et de mon cousin Napoléon III:

» Tant que je vivrai, mes fils n'ont ni à approuver ni à blâmer ma politique; ils n'ont qu'à s'y soumettre, comme ils l'ont toujours fait, avec obéissance et respect.

» Méprisez donc des tentatives vaines et n'oubliez jamais que le nom de Napoléon ne représente pas exclusivement une forme de gouvernement. Empire ou République, c'est une question accessoire à résoudre suivant la volonté du peuple seul, et la République ne saurait d'ailleurs déplaire aux descendants du Premier Consul et du seul Président de la République qui ait été institué par le suffrage populaire.

» Répétez en toute occasion que le nom de Napoléon signifie surtout: le développement de la Révolution française, le respect de la souveraineté nationale, l'amour du peuple, sans distinguer entre le paysan et l'ouvrier, la volonté d'opérer les réformes sociales urgentes et d'arracher la démocratie aux impuissances et aux avidités. C'est pour cette grande cause que je combats avec conviction et avec espérance.

» Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments d'affectueuse estime.

» NAPOLEON. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 mai.

Excellente journée. Dès le début, les cours s'inscrivent en hausse avec une vigueur à laquelle nous n'étions plus habitués. La situation générale justifie pleinement ce mouvement. L'abondance des capitaux amène tout naturellement un abaissement du taux de capitalisation des valeurs. Les Sociétés de crédit portent leurs disponibilités, qui sont d'autant plus grandes que nos affaires sont nulles, sur les rentes dont les cours, quoique élevés, ne peuvent que progresser et provoquer, comme conséquence immédiate, une hausse sur les valeurs de crédit, mais seulement sur celles qui ne sont pas discutables.

Le 3 0/0 ferme à 78.80; l'amortissable à 80.20 et le 4 1/2 0/0 à 107.90.

Le comptant est ferme, ce qui indiquera que le public se décide à délier les cordons de sa bourse.

La Banque de France est à 5,100.

Quant au Crédit Foncier, très-recherché à 1,330, il est l'objet de demandes fort importantes. Les obligations 4 0/0 ont gagné 6 fr. et ses Communales 79 2 fr. Ces valeurs jouiront toujours aux yeux des capitalistes sérieux d'une faveur exceptionnelle. Cet établissement est actuellement trop bien administré pour pouvoir amener la moindre surprise. On s'attend à la hausse.

Le Crédit Lyonnais se traite difficilement à 585 francs et 582.50.

La Banque de Paris gagne 2 fr. 50, et la Banque Ottomane 5 fr.

Le marché des chemins de fer est un peu plus satisfaisant. Le Lyon est à 1,255; le Midi à 1,195; le Nord à 1,737.50, et l'Orléans à 1,307.50.

Le Suez monte à 2,170.

Messieurs, lisez-lui la loi...

— Cent mille francs de plus! s'écria Moralès.

— Deux cents! riposta le marquis de Trévelec.

Et ces chiffres se croisant comme des éclairs d'épées:

— Trois!

— Quatre!

— Cinq!... Neuf millions cinq cent mille francs!

On atteignit promptement les dix millions, et ce n'était pas encore Diégo qui restait maître du terrain.

Hors de lui-même, il eût poursuivi le combat. Mais déjà ses acolytes le retenaient du geste et de la voix. Cette cabale n'avait ni les ressources ni l'audace de pousser plus loin.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

Chez M. Pirou, photographe, 5, boulevard Saint-Germain.

Deux bons villageois se présentent.

Le photographe. — Messieurs, que désirez-vous? Les villageois. — Je désirerions faire faire le portrait de notre conseiller municipal qui venions d'être nommé.

Le photographe. — Quand la personne viendra-t-elle peser?

Les villageois. — Jamais, m'bon m'sieu, nous ne voulions point qu'il le suse.

Chronique militaire.

Les officiers d'infanterie qui suivent les cours de l'Ecole supérieure de guerre partiront, la semaine prochaine, une marche forcée de quatre-vingt-quatorze kilomètres autour de Paris. Le parcours qu'ils effectueront est le suivant: Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis, Argenteuil, Saint-Germain, Marly, Rocquencourt, Croix-de-Berny, Joinville-le-Pont, Vincennes et boulevard de la Chapelle. Les officiers monteront les chevaux du manège de l'Ecole.

La dissolution des régiments de cavalerie territoriale est chose décidée. Les lieutenants-colonels et les officiers des états-majors complémentaires sont mis à la suite.

Les escadrons resteront groupés par divisions sous les ordres d'un chef d'escadrons et seront placés sous le commandement direct du colonel du régiment actif de même arme et de la brigade de corps d'armée.

Cette modification est nécessaire pour les nouvelles dispositions adoptées en vue de la mobilisation dans chaque région.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Mercredi, 7 mai, a été célébré, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, au milieu d'une assistance nombreuse, le mariage de M^{lle} Jeanne Ackerman, fille aînée de notre sympathique compatriote, M. Louis Ackerman, avec M. Ludovic de Laulané de Sainte-Croix, représentant d'une des vieilles et aristocratiques familles du Périgord.

La population de Saint-Florent s'était réunie en foule aux abords de l'église. Elle avait voulu donner à M. Ackerman un témoignage des sentiments de respect et de reconnaissance que tous éprouvent pour lui dans une commune qui doit son développement et sa prospérité à l'industrie qu'il y a créée, et que par sa haute intelligence il a su élever à un degré de prospérité remarquable et à un renom qu'on peut, sans exagération, dire universel.

La messe a été célébrée par M. le curé de Saint-Pierre de Saumur, que M. le curé de Saint-Florent avait appelé, comme métropolitain, à l'honneur de donner aux jeunes époux la bénédiction nuptiale.

Après la cérémonie religieuse, la ballade gracieuse mariée et son jeune mari ont reçu, dans la sacristie, avec une affabilité charmante, les félicitations des nombreux parents et amis venus pour leur témoigner leur affectueuse sympathie.

Il avait été procédé la veille au mariage civil par M. le maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent qui, par quelques paroles émuës, a remercié les jeunes époux de l'honneur qu'ils faisaient à sa commune en la choisissant pour y consacrer leur union. Il a rappelé les sentiments de reconnaissance et d'affection qui animaient les habitants de Saint-Florent pour la famille de M. Ackerman et a souhaité la bienvenue à M. de Laulané que chacun, a-t-il dit, considérait déjà comme un compatriote et un ami.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Villebernier. — La liste républicaine l'emporta à une faible majorité.

Grézillé. — Neuf conseillers républicains sont élus. Ballottage pour deux conservateurs.

Chemellier. — La liste conservatrice l'emporta. Le maire est arrivé dès le premier tour.

Coutures. — Un ballottage; les républicains sont en majorité.

Saint-Georges-des-Sept-Voies. — Ici c'est l'inverse, la majorité du conseil est conservatrice; 5 républicains seulement sont élus.

Ambillou. — Républicains évincés du conseil. La liste conservatrice passe au premier tour.

Les républicains sont encore battus à Soulanges, à Douces — majorité reconquise par les conservateurs, — à Nueil-sous-Passy, à Tigné, etc.

Saint-Mathurin. — Les républicains ont été complètement battus. Sur 15 élus, 13 sont conservateurs et 2 républicains.

Un ballottage dans lequel le candidat conservateur a toutes chances d'être élu. — Cette importante commune est celle qu'habitent M. le député républicain Benoist et M. le conseiller général Emery, républicain.

La Menière. — La liste conservatrice tout entière a été élue.

La Meignanne. — Huit conservateurs sont élus, le maire et l'adjoint en tête de la liste. Pas un seul républicain n'a passé.

Quatre ballottages, tous en faveur des conservateurs.

Il y avait 78 ou 80 candidats !

La Cornuaille. — Succès complet pour les conservateurs dont la liste passe en entier avec une grande majorité.

Seiches. — Les conservateurs gagnent onze sièges, répartis en diverses communes.

Ingrandes. — Six conservateurs, cinq républicains. Un ballottage.

Le Mesnil. — La liste conservatrice a passé. Les républicains sont battus.

Gonnord, Feneu-Tiercé, Cherré. — Listes conservatrices.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« La vérité commence à se faire jour, et cela, en quelque sorte, malgré l'Agence Havas. En effet, cette agence, dévouée au ministère régnant, ayant en quelque sorte le monopole des informations en matière électorale, a servi tout d'abord aux journaux les résultats favorables au gouvernement. Nous avons été bien inspirés de mettre nos lecteurs en garde contre l'impression que pouvaient produire ses dépêches. »

« D'après les renseignements que nous apportent nos correspondances et les journaux locaux, les élections ont été, sur un très-grand nombre de points, entièrement favorables au parti conservateur. Dès à présent, on peut dire que nous avons non seulement conservé nos positions, mais encore fait d'importantes conquêtes. »

L'ouverture de la deuxième session ordinaire des Conseils municipaux pour 1884, session dont la durée n'excédera pas six semaines, est fixée au dimanche 18 mai prochain. C'est dans cette séance qu'il sera procédé à l'installation des Conseils municipaux et à l'élection des maires et adjoints.

Par décret de M. le Président de la République en date du 3 mai courant, M^e CHARLES BOUSQUET a été nommé huissier à Saumur, en remplacement de M^e F.-G. Blanvillain, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du Tribunal civil du 8 mai.

L'UNION RÉPUBLICAINE.

Nous avons voulu nous rendre compte à peu près exactement du nombre des nuances ou fractions dissidentes du parti républicain, et voici la liste que nous avons pu dresser en compulsant les professions de foi des candidats au conseil municipal de Paris :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU

Par Bernard Selgny.

Le soleil baissa, puis se coucha, et nous admirâmes les teintes superbes dont il teignit la mer et le ciel. Dès qu'il fut couché, la brise tomba ; mais la mer resta bouleuse.

Nous n'avancions plus que lentement et nous étions bien loin encore, car nous apercevions devant nous les Méabans, roches énormes, semées au large, entre la Trinité et Locmariaquer. Tant qu'il fit un peu de jour, nous fûmes gais. Mais de gros nuages montèrent de plusieurs points de l'horizon ; la nuit devint noire, si noire que nous aurions pu difficilement nous conduire si la mer n'avait été phosphorescente. L'abîme s'éclairait lui-même. A la poupe, le gouvernail laissait derrière lui un long sillage comme une fumée d'argent traversée d'éclairs vifs et dorés. Les rames ; qu'on fut obligé de mettre dehors pour aider la voile, faisaient jaillir en frappant l'eau des milliers de perles brillantes qui s'égrenaient et couraient sur le dos noir des grandes houles.

Pendant que les deux marins ramaient, je fus obligé de prendre la barre. Cette responsabilité de diriger la barque, dans une nuit pareille, sur une

Républicains modérés.
Républicains centre droit.
Républicains centre gauche.
Républicains opportunistes.
Républicains radicaux.
Républicains libéraux-radicaux.
Républicains intransigeants.
Républicains anti-cléricaux.
Républicains socialistes.
Républicains socialistes-révolutionnaires.
Républicains possibilistes.
Républicains autonomistes.
Républicains anarchistes.
Républicains du parti ouvrier.
Républicains radicaux progressistes.
Républicains progressistes rationalistes.

Nous en oublions certainement, mais cet assortiment nous paraît suffisant — une véritable assiette d'arlequins.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — En réponse aux dix-huit « siècles d'imbécillité » dont nous parle M. Paységar, nous recevons, dit le Journal de Maine-et-Loire, le quatrain suivant qui est dédié à ce républicain bel esprit :

« Avant Paységar, qui le dit,
Tout le monde était imbécille.
Newton et Pascal entre mille
Étaient loin d'avoir son esprit. »

UNE DE MOINS !

Sous ce titre, on lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Depuis que l'arrondissement de Loches a le malheur de posséder comme député l'anglais Wilson, la commune de Chedigny s'était toujours laissée conduire par les agents brouillons et bavards de l'homme à la griffe. »

« Nos amis, et nous les félicitons très-sincèrement, ont combattu sans trêve ni merci les valets de pied du dauphin de Chenonceaux, ils ont fait comprendre aux braves habitants de Chedigny toutes les blagues et les mensonges répandus pour les besoins de la cause par les agents wilsonniens. »

« Aujourd'hui, M. Wilson et ses blagueurs sont dans la consternation. »

« Dimanche dernier, la liste républicaine a été battue et les électeurs de Chedigny ont rendu à leur patron Wilson tous ces serviteurs de basse-cour. »

« Qu'allez-vous en faire, M. Wilson ? La plupart de ces pauvres diables ne sont pas riches et certes, il faut bien le dire, vous êtes un peu cause de ce malaise pécuniaire. »

« Pendant douze ans, ils ont été vos domestiques fidèles, ils méritent donc salaire. »

« Payez leurs gages, monsieur, et vous ferez par là acte de charité. »

Tours.

Le Journal d'Indre-et-Loire annonce que la débacle commence à l'Hôtel-de-Ville de Tours. M. Léger, secrétaire de la Mairie, justement indigné du résultat des élections du 4 mai, vient d'adresser sa démission à M. le maire.

M. Léger a compris que l'avènement des démagogues à l'Hôtel-de-Ville, s'il se pro-

baie que je ne connaissais pas, m'effrayait. Mais comment faire autrement ? Nous approchions des Méabans, dont la haute masse noire se distinguait dans le gris de la nuit. A l'horizon, quelques leurs pourpres traînaient encore du côté du couchant, mais c'était une lumière morte qui n'éclairait rien autour d'elle. Le père Grundo m'avait dit de pousser une pointe jusqu'à une certaine tour qui devait se trouver à cent mètres de l'écueil, et de virer de bord ensuite pour retrouver le vent. La balise se découvrit en effet à moi, subitement, tout près. Au sommet de la grosse tour, perchés en rond sur la rampe de fer, une douzaine de cormorans, le bec tendu en avant, dessinaient leur silhouette sur le ciel. Plusieurs avaient une aile ouverte au vent, comme un bras levé. Ils étaient immobiles. La brume les faisait paraître immenses. Deux hérons, posés sur la maçonnerie de la balise, présidaient ce chœur fantastique, tandis que les vagues phosphorescentes battaient la pied de la tour comme des flammes d'incendie.

Mes marins improvisés, qui commençaient à n'être pas fiers, virent là un mauvais présage. Le canot vira de bord à vingt mètres de la tour, et la chaloupe s'engagea dans l'ombre, dans la nuit profonde que les Méabans projetaient sur la mer. Nous naviguions sur une route qu'on pouvait à peine découvrir à quelques toises au-delà de la proue. La marée mugissait autour de nous. Il suffisait, pensais-

je, d'un coup de mer pour nous jeter sur l'écueil, et pour nous y briser. Qu'y a-t-il devant nous, la mer libre ou une roche ?

Il était huit heures du soir quand nous sortîmes de l'ombre des Méabans.

Alors commença une triste odyssée. La brise faiblit de plus en plus ; nous allions si lentement que le courant nous faisait dériver.

— Nous n'aurons pas fini de ramer avant onze heures ce soir, dit le cabaretier.

Une heure s'écoula, je ne sais ce que nous avons fait de chemin pendant ce temps ; nous tirions des bordées sans avancer beaucoup. Je m'endormais de fatigue. Tout à coup, le cri d'un courlis me réveilla. J'attirai à moi la voile de la voile qui me cachait la mer, du côté droit, et, à dix pas de nous, j'aperçus vaguement un écueil. Les oiseaux de mer, troublés dans leur sommeil par l'approche du canot, fuyaient et m'avertissaient. En même temps, j'entendis le frémissement des lames qui escadaient les roches gouemeuses. Je donnai un violent coup de barre, et je montrai à mes compagnons le danger auquel nous venions d'échapper. Si le canot se fût brisé là, c'en était fait de nous, car la mer montait, et l'écueil ne nous aurait pas longtemps servi de refuge. Quand nous fûmes un peu revenus de cette émotion, nous regardâmes autour de nous. Un brusque changement de route nous avait désorientés. Dans quelle direction met-

tre le cap ? L'horizon était constellé de phares tout autour de nous. Quel était le feu de la Trinité ? Je crois que nous ne l'avions jamais bien su, et que, depuis le commencement de la nuit, nous errions à l'aventure.

Nous deux hommes d'équipage, habitués à pêcher entre six heures du matin et deux heures de l'après-midi, n'en savaient pas plus long que moi. Ils n'avaient pas osé jusque-là manifester leur inquiétude pour ne pas avouer leur ignorance. Mais le cas était pressant, il fallait prendre parti.

— Sur quel feu diriger, père Grundo ?

— Nous allons bien, répondit sans hésiter le vieux douanier.

— Nous allons en pleine mer, répartit le cabaretier d'un ton bourru.

Alors s'engagea entre les deux pseudo-marins une discussion qui m'édifia complètement, mais trop tard, sur leur connaissance de la baie.

— Le cap est sur la Trinité, dit Grundo.

— Sur la Teignouse, dit l'autre.

— La Teignouse ! allons donc ! le feu d'en face est peu fixe.

— Eh bien, celui de la Teignouse aussi.

— Du tout, c'est un phare tournant.

— Je veux bien ; mais si nous avons le cap sur la Trinité, pourquoi ne voyons-nous pas le feu rouge qui marque l'entrée du port ? Le vois-tu, toi ?

— Non, le veilleur s'est endormi, c'est sûr, canaille de veilleur : exposer ainsi la vie du pauvre monde...

(A suivre.)

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 3 mai 1884.

Les Napolitains, 1 gravure.
Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la Semaine.
La Chine méridionale (suite), 3 gravures.
Le courrier d'une hirondelle (suite et fin), par Aimé Giron.
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.
Courrier théâtral, par Gabriel Levasseur.
Sphinxiana.
Bibliographie.
La Semaine financière, par J. Belletrud.
Abonnement : Un an, 18 fr.
Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calcestruati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du Barry et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

La Chlorose et l'Anémie, sont heureusement combattues par l'emploi régulier de la **REVALESCIÈRE**. Bravaux. Celui-ci renouveau au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Saumur : M. D'auv, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

je, d'un coup de mer pour nous jeter sur l'écueil, et pour nous y briser. Qu'y a-t-il devant nous, la mer libre ou une roche ?

Il était huit heures du soir quand nous sortîmes de l'ombre des Méabans.

Alors commença une triste odyssée. La brise faiblit de plus en plus ; nous allions si lentement que le courant nous faisait dériver.

— Nous n'aurons pas fini de ramer avant onze heures ce soir, dit le cabaretier.

Une heure s'écoula, je ne sais ce que nous avons fait de chemin pendant ce temps ; nous tirions des bordées sans avancer beaucoup. Je m'endormais de fatigue. Tout à coup, le cri d'un courlis me réveilla. J'attirai à moi la voile de la voile qui me cachait la mer, du côté droit, et, à dix pas de nous, j'aperçus vaguement un écueil. Les oiseaux de mer, troublés dans leur sommeil par l'approche du canot, fuyaient et m'avertissaient. En même temps, j'entendis le frémissement des lames qui escadaient les roches gouemeuses. Je donnai un violent coup de barre, et je montrai à mes compagnons le danger auquel nous venions d'échapper. Si le canot se fût brisé là, c'en était fait de nous, car la mer montait, et l'écueil ne nous aurait pas longtemps servi de refuge. Quand nous fûmes un peu revenus de cette émotion, nous regardâmes autour de nous. Un brusque changement de route nous avait désorientés. Dans quelle direction met-

tre le cap ? L'horizon était constellé de phares tout autour de nous. Quel était le feu de la Trinité ? Je crois que nous ne l'avions jamais bien su, et que, depuis le commencement de la nuit, nous errions à l'aventure.

Nous deux hommes d'équipage, habitués à pêcher entre six heures du matin et deux heures de l'après-midi, n'en savaient pas plus long que moi. Ils n'avaient pas osé jusque-là manifester leur inquiétude pour ne pas avouer leur ignorance. Mais le cas était pressant, il fallait prendre parti.

— Sur quel feu diriger, père Grundo ?

— Nous allons bien, répondit sans hésiter le vieux douanier.

— Nous allons en pleine mer, répartit le cabaretier d'un ton bourru.

Alors s'engagea entre les deux pseudo-marins une discussion qui m'édifia complètement, mais trop tard, sur leur connaissance de la baie.

— Le cap est sur la Trinité, dit Grundo.

— Sur la Teignouse, dit l'autre.

— La Teignouse ! allons donc ! le feu d'en face est peu fixe.

— Eh bien, celui de la Teignouse aussi.

— Du tout, c'est un phare tournant.

— Je veux bien ; mais si nous avons le cap sur la Trinité, pourquoi ne voyons-nous pas le feu rouge qui marque l'entrée du port ? Le vois-tu, toi ?

— Non, le veilleur s'est endormi, c'est sûr, canaille de veilleur : exposer ainsi la vie du pauvre monde...

(A suivre.)

CHEMISERIE SPECIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 - 8,50 - 9,50 - 10,50 - 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants - Bonneterie Française et Anglaise - Cravates de toutes formes - Foulards - Mouchoirs - Faux-manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4, Comprenant : Huit appartements, cour, cave, écurie et remise. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER UNE MAISON

Pour la Saint-Jean prochaine, Située à Saumur, rue de la Chouette, n° 5. S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Fontevault.

A LOUER MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40, Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M^{me} veuve RICHARD, rue de la Marine.

A VENDRE

A L'AMIABLE, Une petite CAMPAGNE, située à Bourran, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (307)

A LOUER MAISON

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue Saint-Jean, n° 29. Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE UNE BONNE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perte de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine, UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE Situé à Saumur, au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.



A L'ABEILLE Modes et Mercerie J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

M^r HENRY LECOY,

Avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, Demande un petit Clerc sachant bien lire et écrire.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinière, et la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinière et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille.

S'adresser chez M^{rs} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie.

S'adresser au bureau du journal.

PIANOS ET INSTRUMENTS L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS 49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS: 4 Accords par an 9 fr. 6 Accords par an 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

A la Librairie JAVAUD, à Saumur :

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1883 Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 2 fr. ; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Prix : 1 fr. ; par la poste, 1 fr. 20.

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du Bégaiement

Docteur CHEVÈZE, Directeur de l'Institut de Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le 26 mai à Rennes, Grand-Hôtel, rue de la Monnaie.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon 1872, Paris 1875, 1887 et 1878, Londres 1862, Amsterdam 1883, Troyes 1883, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON Seul dépôt à Saumur chez M^{rs} V. Lardeux, coutelier-bandagiste.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MAI 1884.

Table with 4 columns of stock and bond prices, including sections for 'Valeurs au comptant', 'OBLIGATIONS', and 'Gaz parisien'.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for various lines including Ligne d'Orléans, Ligne de l'Etat, and routes to Thouars and Poitiers.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.